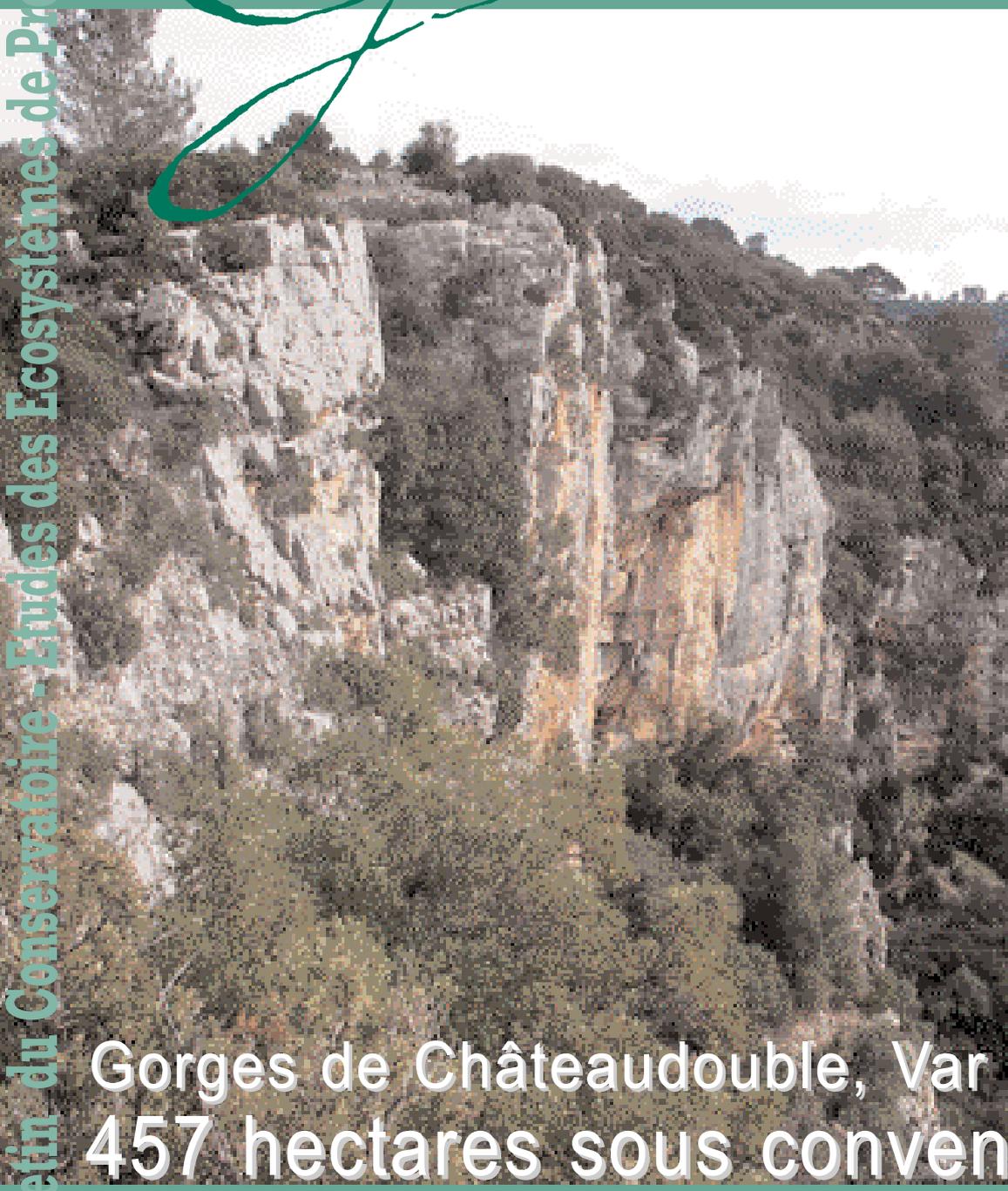
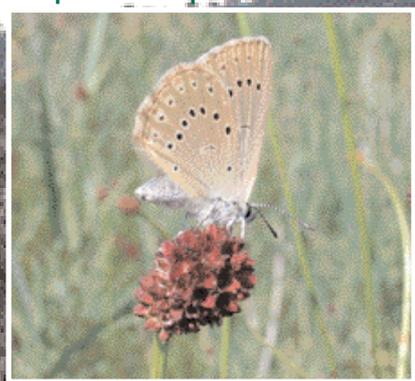


Provence



Acquisition au plateau de Calern



L'azuré de la sanguisorbe



Conserver la flore méditerranéenne

Gorges de Châteaudouble, Var 457 hectares sous convention



Conservatoire - Études
des Écosystèmes de
Provence - Alpes du sud



O.P.I.E. Office Pour
les Insectes et
leur Environnement





Siège social :
CEEP

890 chemin
de Bouenhour Haut
13090 AIX-EN-PROVENCE

Tél : 04 42 20 03 83
Fax : 04 42 20 05 98

contact@ceep.asso.fr

Bureau :

Président :
Vincent Kulesza
Vice-Président :
Gilles Cheylan
Trésorier :
Henri Spini
Secrétaire :
Jean-Claude Tempier
Trésorier adjoint :
Pierre Horisberger
Secrétaire adjoint :
Denis Huin

Conseil d'Administration :

François Bavouzet, Gisèle
Beaudoin, Gilles Cheylan,
Marc Cheylan, Yves Derrien,
Maurice Desagher, Guy
Durand, Eliane Geyer, Pierre
Horisberger, Denis Huin,
André Joyeux, Vincent
Kulesza, Danièle N'Guyen,
Henri Spini, Claude Tardieu,
Jean-Claude Tempier et
Patrice Van Oye.

Le CEEP est agréé au titre de la loi du
10/07/76 sur la protection de la nature
dans un cadre régional. Il est membre
de France-Nature Environnement et affi-
lié à la fédération des Conservatoires.

Directeur de la publication :

Jean Boutin.

Comité de lecture :

Vincent Kulesza, Denis Huin,
Etienne Becker

Conception maquette :

Etienne Becker.

GARRIGUES, publication du CEEP

Contact :

Etienne Becker- Ecomusée de la Crau
13310 Saint-Martin de Crau
Tél : 04 90 47 93 93

Crédit photos :

E. Becker, M. Cary, A. Catard,
F. Dhermain, G. Martin,
L. Quelin, J. Renet, S. Richaud,
D. Rombaut, D. Tatin, J-C.Tempier.

Édito

Éditorial

Pacte écologique et élections présidentielles !

Les promesses faites par chaque candidat signataire du pacte écologique seront-elles tenues par le nouveau président de la République ?

Quand vous lirez les nombreux articles de ce Garrigues, vous vous rendrez compte, si c'était nécessaire, que le CEEP effectue du bon travail et fait avancer chaque jour la protection de la nature à notre niveau régional : acquisitions de terrains, conventions de gestion, participations aux montages de dossiers (dont ceux de Réserves Naturelles Nationales), aménagements et surveillance de sites ... Notre action n'est pas suffisamment connue du grand public, bien que reconnue dans le milieu naturaliste (numéro spécial de "Terre Sauvage" sur les îles de Marseille), aussi nous nous employons à relancer la communication.

Mais tout ceci ne peut se faire sans le "nerf de la guerre" : l'argent ! Pendant ces dernières années, le financement dans le domaine de l'environnement, en grande partie public, a été, il faut le reconnaître, la "dernière roue de la charrette" dans les priorités de l'État français.

L'écologie et la protection de l'environnement ont été un des thèmes de la campagne présidentielle.

Espérons que les promesses seront suivies d'effets bénéfiques au niveau national, mais aussi planétaire, et que nous pourrons continuer, à notre niveau, de sauvegarder et conserver pour les générations futures un maximum de sites de notre magnifique région.

Henri SPINI, trésorier du CEEP.

Sommaire

Pages

- 3 à 6 • Les brèves du CEEP
- 6 • Le coin des naturalistes
- 7 • Les nouvelles de la Fédé
- 8 • Var : les gorges de Châteaudouble en gestion
- 9 • Alpes-Maritimes : Plateau de Calern, nouvelles acquisitions avec la commune
- 10 • Vaucluse : protection de la flore
- 11 et 12 • Var, Vaucluse et Bouches-du-Rhône : programme SEMCLIMED
- 13 et 14 • Alpes du sud : zones humides et azuré de la sanguisorbe
- 15 et 16 • Var : inventaire des messicoles
- 17 et 18 • Var : Etang de Tourves, site périurbain et enjeux patrimoniaux
- 19 • Partenaires du CEEP, bulletin d'adhésion, OPIE

Association française d'arachnologie

Le vendredi 29 septembre 2006 restera une date historique dans le petit monde des bêtes à huit pattes : les araignées.

Ce jour a vu la création à Limoges en Haute-Loire dans la région limousine de l'association française d'arachnologie (ASFRA), 30 membres fondateurs dont votre président l'ont portée sur les fonds baptismaux.

Sa première présidente bénévole est Madame Christine Rollard arachnologue professionnelle du Muséum National d'Histoire Naturelle de Paris. L'animation et l'organisation de ce colloque national est le fruit du travail de Marcel Cruneillier, photographe, ancien président du conservatoire du Limousin.

Les deux projets phares, parmi tant d'autres, de l'ASFRA, sont de réaliser un atlas des araignées de France puis une faune des araignées de France. A ce jour, 1569 espèces vivent sur notre territoire, dont 364 ont une zone de distribution restreinte.

Pourquoi tout cela pour des bêtes qui finissent écrasées, aspirées ou encore bombées par des insecticides (alors qu'il ne s'agit pas d'insectes mais d'arachnides !)

La protection de la diversité biologique doit aussi tenir compte des araignées, belles souvent, rares parfois, car à ce jour il n'y a pas de mesures réglementaires les concernant.

Dans le collège associatif de l'ASFRA, le premier membre est le CEEP ! Ma participation de débutant étant centrée sur la présentation d'un diaporama sur les araignées de Pologne et de la Hongrie puis d'observation d'araignées fossilisées dans de l'ambre de Pologne. L'identification de 509 de mes diapositives d'araignées présentent ça et là en France y compris dans les grottes fut une épreuve de spécialistes mais elle s'est déroulée dans la bonne humeur et avec l'humour des "arachnos" !

Je retiendrais particulièrement de ce colloque la recherche à quatre pattes sur la bande serpentique du Cluzeau, des "chaussettes" tissées par l'araignée *Atypus* sp.

Un moment de gloire naturaliste ! Pour conclure, je lance un appel à

tous les passionné(e)s d'araignées de la région PACA afin de travailler ensemble à leur préservation.

Si vous êtes de ceux là, vous pouvez me contacter au :

04 93 18 51 52 ou par mail
vincent.kulesza@onf.fr

Les RNN délaissées ...

Les Réserves Naturelles Nationales se plaignent d'être délaissées par l'État. Tel était le titre de l'article paru dans le quotidien national *Le monde* du 27 décembre 2006. Le CEEP et la RNN des Coussouls de Crau étaient pris en exemple. Depuis sa création en 2005, la dotation de l'État reste nettement insuffisante pour assurer les quatre missions essentielles que sont la police, l'entretien, le suivi scientifique et l'information. Pourtant les intérêts ne manquent pas avec de nombreuses espèces d'oiseaux rares voire présentes uniquement en Crau, de nombreuses espèces de plantes rares voire endémiques, des espèces de reptiles et d'insectes rares, un paysage de steppe unique en France, une tradition d'élevage à préserver et

des sites antiques d'importance. A l'échelle nationale, la LPO, la Fondation Nicolas Hulot, le WWF France et l'association des RNN de France ont cosigné une lettre mettant en exergue ce délaissement et la baisse conséquente des subventions depuis 2002.

Terre Sauvage à Marseille

Le magazine *Terre Sauvage* a consacré en décembre 2006 un hors-série sur les archipels de Marseille, son patrimoine naturel et les actions du CEEP.

Feux de forêt et tortue d'Hermann

Les incendies de forêt, bien que peu virulents lors de l'été 2006, ont tout de même ravagé de nombreux secteurs du Var (Cap Camarat, les Arcs, le Muy...). Ils ont aussi décimé quelques populations de tortue d'Hermann. C'est le cas d'un feu sur la commune du Muy qui a consumé 80 hectares d'un terrain du Conseil Général du Var dédié à la préservation des espèces animales et végétales, terrain qui

à vos agendas

A l'écomusée de la Crau

Du 4 mai à fin août : Crau b'art

Crau b'art est une exposition artistique : Catherine Chaillou qui joue avec le feu, sculpteur céramiste animalier (technique du



raku) et Yann Le Bris qui croque le monde, dessinateur naturaliste.

C'est une exposition qui nous parle. Les deux artistes ont en effet sillonné la Crau afin de réaliser des oeuvres uniques pour l'Ecomusée. Elles sont représentatives de ce milieu si particulier qu'est la Crau : oiseau emblématique et rare comme le ganga cata ou animal plus commun mais néanmoins caractéristique comme la brebis.

Cette vision sensible de la Nature éveillera peut-être tout simplement la curiosité des uns, ou sera une prise de conscience pour d'autres sur la beauté de la vie sauvage et sa sauvegarde.

CEEP - Ecomusée de la Crau
St Martin de Crau -13
Tél : 04 90 47 02 01
ouvert du lundi au samedi
(9 à 12h et 14 à 18h).

Pour les expositions suivantes :
www.ceep.asso.fr/

supporte une belle population de tortues.

Fort de cette tragédie, le CEEP et le Conseil Général ont entrepris, dans le cadre études de suivi post incendie commandées par le DIREN, une prospection pour évaluer les pertes qu'avaient subi les tortues sur le site, mais aussi pour intervenir auprès des individus survivants.

C'est ainsi que 3 éco-gardes du Conseil Général ont participé à cette étude, accompagnés de 2 salariés du CEEP et de nombreux bénévoles des associations varoises : SOPTOM, Reptil'Var ...

A l'issue de la journée, 33 individus morts ont été collectés et 2 juvéniles vivants ont été replacés dans un environnement plus accueillant.

Un tournant pour la Plaine des Maures ?

En février et mars s'est déroulée dans la Plaine des Maures, une enquête publique relative au projet de Réserve Naturelle Nationale. Un projet de périmètre et de décret ministériel de création ont été élaboré dans la concertation courant 2006. Le CEEP a activement suivi ces travaux. Le périmètre porte sur 5300 hectares et concerne cinq communes. Ce projet, s'il voit le jour (probablement pas avant fin 2008), marquera un tournant décisif pour le devenir de ces espaces après plus de 20 ans de travail associatif. Le projet de décret s'il peut sembler peu contraignant pour certains, est le résultat d'un compromis entre la fragilité du milieu naturel et les usages locaux. Malgré cela, on ne peut que regretter l'opposition du monde viticole, la désinformation ambiante et surtout le manque d'adhésion des élus locaux. Comme pour d'autres projets similaires le temps permettra peut être à chacun de prendre conscience des enjeux et de se réapproprier la protection du site. Nous tenons à remercier tous ceux qui ont contribué à soutenir ce projet pendant cette enquête.

Colonie de petit rhinolophe

L'ancienne bouchonnerie des Mayons (Var) abrite une des plus importantes colonies de petit rhinolophe connues pour le Massif des Maures (une dizaine de femelles reproductrices).

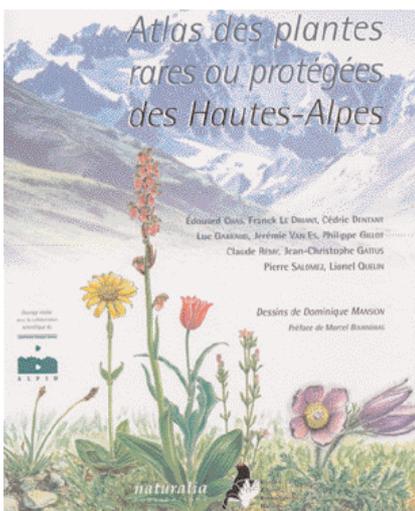


Un volume a été spécialement rajouté et réservé pour les chiroptères et servira de pièce fraîche en été.

Depuis sa découverte, le bâtiment désaffecté devait faire l'objet d'une rénovation. Une concertation a été engagée avec la commune, l'architecte et l'entreprise pour une prise en compte de l'espèce. Les travaux ont débutés fin février, pour une période de huit mois. Pour des raisons de planning, la commune n'a pas suivi les prescriptions de dates proposées et les travaux vont être réalisés pendant la période de reproduction. Cependant, deux volumes leurs sont réservés dans le bâtiment avec des accès appropriés. 28 individus sont actuellement présents. Le CEEP suit la réalisation des travaux. Cette conservation d'un gîte dans un bâtiment rénové reste ambitieuse. Affaire à suivre...

Atlas des plantes rares ou protégées des Hautes-Alpes

Écrit à l'initiative de la SAPN (Société Alpine de Protection de la Nature), cet ouvrage richement illustré a associé dans sa rédaction le Conservatoire Botanique National Alpin, le Parc National des Ecrins, Arnica Montana,



l'Office National des Forêts et le CEEP. Il décrit 228 espèces protégées et/ou présentant un intérêt patrimonial. Deux chapitres sont consacrés à une liste rouge de la flore des Hautes-Alpes et à une présentation des milieux naturels du département. Cet ouvrage est disponible auprès de :

Naturalia Publications,
04250 Turriers (Tél. : 04 92 55 18 88)
au prix de 48 €.

Pâturage à la Sénancole ?

Le plan de gestion du Haut Vallon de la Sénancole (Vaucluse), site en convention avec la commune de Gordes et l'Abbaye de Sénanque, a été renouvelé pour la période 2007-2013.

Les suivis ont permis de mettre en évidence l'efficacité des mesures d'ouverture mécanique du milieu pour des espèces comme l'alouette lulu et l'ophrys de la Drôme. Cependant, pour entretenir cette ouverture, le pâturage par les moutons reste la meilleure méthode. Des visites sur le site, menées conjointement par le CEEP, le CERPAM et l'ONF, ont permis de faire découvrir les 80 hectares concernés à deux éleveurs. L'un d'eux s'est montré intéressé et un essai sera effectué en décembre ou janvier prochain. Moyennant quelques réglages techniques et administratifs, il devrait pouvoir se maintenir les années suivantes.

Extension du site à messicoles de Mérindol

Le CEEP est propriétaire de la dernière station française pérenne de garielle fausse-nigelle, sur la commune de Mérindol (Vaucluse). Compte tenu de la faible superficie du site, des démarches ont été entamées en 2002 pour permettre l'acquisition de parcelles voisines. Celles-ci devraient aboutir prochainement avec l'achat d'une parcelle supplémentaire de 3600m². Les financements ont été obtenus auprès de la Fondation des magasins Nature & Découvertes et du WWF-France. Le notaire a entamé début 2007 la procédure d'acquisition. Des nouvelles reçues au moment de la rédaction de ce numéro de Garrigues nous font savoir que la

commune, pourtant au courant de la démarche du CEEP depuis le début de la conservation de la Garidelle (en 1997), use de son droit de préemption pour faire du site... un parking ! Si la commune de Mérindol réalise cette acquisition et construit un parking, c'est une sévère atteinte qui sera portée à la conservation des plantes messicoles sur le territoire Parc Naturel Régional du Luberon, en cantonnant le site protégé entre une route et un parking, alors que se trouve à quelques mètres une forêt communale et la Durance, constituant un ensemble remarquable tant pour les milieux que pour la faune et la flore qu'ils abritent.

Des nouvelles de l'étang de Courthézon

Les réunions régulières en 2006 ont débouché sur un projet consensuel autour de l'étang salé (Vaucluse). Un réaménagement de la zone est envisagé : la partie centrale sera surcreusée et l'eau du bassin versant sera amenée directement vers ce point bas. Ceci permettra d'assurer une mise en eau plus régulière de l'étang, quasiment à sec depuis fin 2005. Sur le plan de la biodiversité, cela favorisera le retour d'espèces nicheuses comme le blongios nain, qui a quitté le site depuis son assec. Pour les viticulteurs, cela représente un meilleur drainage des vignes lors des pluies et éloigne la zone en eau du bord du site et donc des vignes. Tout ce projet fait l'objet d'une demande d'autorisation au titre de la loi sur l'eau, le dossier sera déposé prochainement par la Mairie de Courthézon.

Percnoptère en Crau

3 nouvelles placettes d'alimentation ont vu le jour en ce début de printemps 2007. 2 d'entre elles sont situés au coeur du massif des Alpilles (Bouches-du-Rhône) ce qui devrait inciter davantage le retour du vautour percnoptère. Aussi, une convention "chantier-école" a été signée avec le CFPPA du Domaine du Merle afin de sensibiliser les élèves bergers aux problématiques liées au déclin des grands rapaces nécrophages. Ces actions sont financées dans le cadre du programme LIFE "restauration des

populations de vautour percnoptère dans le sud-est de la France".



Laro-limicoles à Saint-Chamas

Pour favoriser la reproduction des oiseaux laro-limicoles (avocette élégante, échasse blanche, petit gravelot, sternes naine et pierregarin) et limiter les échecs causés par la fréquentation humaine en hausse, plusieurs actions ont été mises en place aux Palous, au bord de l'étang de Berre, ce printemps : pose d'un panneau de sensibilisation, de panneaux "zone interdite", présence de bénévoles pour suivre la nidification et sensibiliser les promeneurs, sorties de découverte pour le public local et un article dans le journal local. La reproduction des oiseaux laro-limicoles est problématique en de nombreux autres sites littoraux méditerranéens fortement fréquentés par les promeneurs, ignorants la présence d'oiseaux nichant au sol là même où ils se promènent. Le groupe laro-limicoles du Pôle relais lagunes méditerranéennes a édité une plaquette de sensibilisation à ce sujet.



30 ans du CEEP en exposition

Eleveur de brebis, maire, botaniste, garde du littoral, bénévole des chantiers-nature, scientifique, se font, pour

cette exposition, portes-parole de 30 années d'actions du CEEP. On redécouvre les sites les plus emblématiques et le fleuron de la faune et la flore provençale, cibles de l'action patiente et persévérante du CEEP depuis 30 ans. L'exposition à disposition est constituée de 16 panneaux bâches. Renseignements à l'Ecomusée de la Crau.



Chantier avec les blongios

La seconde semaine de juillet 2007 le CEEP propose un chantier nature d'une semaine entière dans les Maures au vallon de Pey. Le but du chantier est de remettre en état un cours d'eau comblé par l'érosion du sol suite aux incendies. Ce cours d'eau abrite, entre autres, la tortue cistude.

Ce chantier, organisé par "Les blongios, la nature en chantier" venus du Nord-Pas-de-Calais est aussi ouvert à toutes les bonnes volontés. Pour toute information :

Antoine Catard-CEEP
1, place de la Convention
83340 LE LUC EN PROVENCE
Tél: 04 94 50 38 39.

Campagne de communication

Grâce à l'aide de Cyril Mura et Claire Garagnani, l'antenne CEEP des Alpes-Maritimes s'est lancée dans une vaste campagne de communication départementale. Un spot radio de 30 secondes a été réalisé et diffusé en avril. Un encart sur le CEEP est sorti dans un magazine diffusé gratuitement à Nice et Cannes. Des autocollants ont également été distribués dans les musées de Nice, aux magasins Botanic, au Parc Phénix ... et auprès des adhérents du CEEP. Vous pouvez vous les procurer à



l'Ecomusée de la Crau ou à l'antenne CEEP des Alpes-Maritimes. Enfin des dépliants ont été distribués auprès d'entreprises ciblées qui peuvent apporter leur soutien financier au CEEP.

L'objectif de cette campagne est de

faire connaître le CEEP et ses actions, de donner une image dynamique de l'association, d'attirer de nouveaux adhérents et d'avoir en retour des dons pour nous aider dans nos actions de gestion et de protection.

On participé à la rédaction de la rubrique : E. Becker, M. Cary, A. Catard, A-L. Faquet, D. Huin, V. Kulesza, L. Quelin, J. Renet, D. Rombaut, P. Tartary, D. Tatin.

le coin des naturalistes

Grands cormorans du Var

L'enquête nationale sur les grands cormorans hivernants a été relancée. Pascal Tartary est coordinateur bénévole dans le Var. Le réseau naturaliste, bénévoles de la LPO et du CEEP, a suivi durant les 4 mois d'hiver les dortoirs marins de l'espèce, alors que l'ONCFS et l'ONEMA ont conduit les suivis sur les dortoirs habituellement surveillés tous les ans.

435 individus ont été dénombrés sur le littoral varois en janvier, regroupés sur 6 dortoirs. Le plus important correspond à un îlot rocheux au large des salins de Saint-Tropez.

Programme STOC-EPS

Le programme de Suivi Temporel des Oiseaux Communs par Échantillonnage Ponctuel Simple (STOC-EPS) permet d'estimer les variations d'effectifs d'une année à l'autre mais aussi d'estimer les tendances d'évolution des espèces sur le long terme. Chaque année des centaines d'observateurs assurent le suivi de points d'écoute dont la coordination est assurée par le Centre de Recherches sur la Biologie des Populations d'Oiseaux (CRBPO), au sein du Muséum National d'Histoire Naturelle. En PACA se sont plusieurs dizaines d'observateurs qui participent à ce programme dont la coordination est assurée par le CEEP.

Depuis la relance du programme en 2001, en moyenne 40 carrés soit 400 points d'observations sont réalisés chaque année en PACA, aux-

quelles il faut rajouter 3 terrains du CEEP et le domaine de la Tour du Valat (en Camargue) suivi avec le même protocole depuis trois ans. Cela nous permet d'estimer les tendances d'évolution de 45 espèces. Les analyses sont réalisées par le CEEP et validées par le CRBPO. La baisse régulière des effectifs de bruant zizi est inquiétante (-65%), suivi de près par le chardonneret élégant (-50%) et du pouillot véloce (-44%). A l'inverse, l'étourneau sansonnet (+244%) et la grive draine (+132%) affichent des augmentations impressionnantes en seulement 6 ans.

Les quatre indicateurs de biodiversité développés par le CRBPO ont été adaptés à notre région. Ils montrent une diminution globale de 5% de 2001 à 2006 pour les 39 espèces prises en compte ici. Le seul indicateur en augmentation est celui des espèces spécialistes des milieux bâtis avec +7% en six ans. Il illustre bien l'urbanisation croissante de notre territoire accompagné par la banalisation des habitats que nous observons aussi par la diminution des espèces spécialistes des milieux forestiers (-6%) et agricoles (-5%). Cependant, dans les milieux agricoles l'augmentation de plus de 240% en six ans des effectifs d'étourneau sansonnet a un poids très important. En supprimant cette espèce du calcul, la tendance des espèces agricoles est alors de -14%. Cette constatation renforce encore ce phénomène de banalisation qui devrait être suivi d'une augmentation des espèces généralistes.

Pourtant, elles sont au contraire en diminution (-10%) avec en premier lieu la régression inquiétante du bruant zizi.

En calculant ces mêmes indicateurs mais avec les espèces identifiées comme spécialistes au niveau national, on constate que la perte des espèces spécialistes des milieux agricole atteints 38% en seulement 6 années ! Celle des milieux forestiers est de -20% et de -12% pour les espèces des milieux bâtis. Ces différences et ces très fortes diminutions s'expliquent par le fait que les espèces spécialisées prises en compte au niveau national sont plus nordiques et se portent encore plus mal dans le sud.

Nouveau coléoptère

Le site du CEEP de l'Ubac des Maures (Var) est toujours surprenant. Dès qu'un spécialiste d'un groupe biologique peu connu est amené à y faire des prélèvements, de nouvelles espèces sont découvertes, à une échelle ou une autre. Ainsi, un nouvel Anobiidae (coléoptère) pour la faune de France vient d'être découvert dans des restes indéterminés de l'inventaire Saint-Daumas par l'entomologiste Hervé Brustel de l'école d'agronomie de Toulouse.

Hirondelle rousseline

Cette espèce rare, qui par de nombreux aspects reste encore méconnue en France, fait l'objet d'une attention particulière. Le CEEP, grâce à son réseau de naturalistes

présents dans tous les coins de la Provence, a pu développer un véritable suivi des effectifs nicheurs. L'étude commença véritablement en 1998 avec l'implication forte de Christian Bury et Denis Huin qui donna un résultat inattendu, à savoir 17 couples pour le seul département du Var ; presque le double de l'effectif supposé alors !

En 2002, un deuxième recensement conduit par Denis Huin permet de trouver 30 à 35 couples nicheurs dans le Var. Dans le même temps, dans les Bouches-du-Rhône, Guy Durand trouve 8 couples. L'intérêt porté à l'espèce dépasse le cadre provençal et ce sont en final 71 à 81 couples qui sont recensés en France, en fait les départements du sud. Ce chiffre permet d'estimer l'effectif nicheur français à 100 - 150 couples.

En 2006, le dynamisme n'a pas faibli mais reste d'inégale importance selon les départements. Néanmoins,

grâce à de nombreux naturalistes motivés, grâce au projet d'atlas ornithologique soutenu par la LPO PACA et grâce à des études menées par le CEEP notamment dans le Var (le Reyran à Fréjus et le lac de Saint-Cassien aux Adrets-de-l'Esterel et à Montauroux), le recensement a été efficace : 1 couple dans les Alpes-Maritimes, 36 couples dans le Var, 1 couple dans les Bouches-du-Rhône et 1 couple dans les Alpes-de-Haute-Provence. Un total, donc, de 39 couples pour la région PACA. Pour comparaison, en France ce sont 61 couples qui ont été recensés en 2006. Une convention d'expertise scientifique a été signée entre la société d'autoroute Escota et le CEEP pour le suivi d'un tronçon autoroutier à l'est du Var, tronçon qui abrite des ouvrages propices à la nidification de l'hirondelle rousseline. Des actions de conservation vont être prescrites pour ce secteur où se trouvent 12 couples.

Par ailleurs, dans le cadre du réseau "espèces nicheuses rares ou menacées" soutenu par la revue Ornithos, Denis Huin du CEEP - qui prend le relais de Xavier Rufay du GRIVE - assure la coordination nationale pour l'hirondelle rousseline. L'idée est de dynamiser un réseau à l'échelle de tous les départements concernés par la nidification de l'espèce afin d'obtenir un décompte le plus exhaustif possible des effectifs nicheurs en France. A ce jour certains départements (notamment en Corse) restent mal couverts. Si vous êtes tenté par la recherche de cette belle espèce qu'est l'hirondelle rousseline, contactez Denis Huin :

Tél : 06 10 45 45 73
ou par courriel :
var.nature@club-internet.fr

On participé à la rédaction de la rubrique : A. Catard, D. Huin, P. Tartary, N. Vincent-Martin

le CEEP et la fédé

Les Directions Régionales de l'Environnement

Depuis le 3 février 1998, une convention cadre régit les relations entre le Ministère chargé de l'Environnement et la Fédération des Conservatoires Régionaux d'Espaces Naturels (les CREN). Cette convention doit se décliner régionalement avec les Directions Régionales de l'Environnement (les DIREN).

Le CEEP et la DIREN PACA viennent de signer cette convention. Plusieurs axes de partenariats ont été privilégiés : la conservation de la biodiversité régionale par l'acquisition foncière ou la maîtrise d'usage, la gestion et la mise en valeur des sites acquis ou reçus en gestion, la connaissance scientifique principalement de la faune, le développement d'actions de communication à partir des données du CEEP, une contribution à la politique régionale de l'environnement (notamment grâce aux données fiables du CEEP), un soutien aux programmes Natura 2000, la poursuite de la participation aux programmes ZNIEFF (Zones Naturelles d'Intérêt

Ecologique, Faunistique et Floristique) et enfin des missions d'expertise.

Ainsi chaque année verra un certain nombre de dossiers établis en commun validés et financés. C'est le gage d'une certaine sérénité pour nos salariés impliqués dans des actions partout dans la région. C'est un gage de reconnaissance des instances ministérielles de notre "bon travail".

Le 14^{ème} congrès des Conservatoires

C'était à Salins-les-Bains en Franche-Comté, du 19 au 22 octobre 2006.

Cette rencontre était organisée par Espace Naturel Comtois en partenariat avec la Fédération des Conservatoires d'Espaces Naturels, sur le thème "biodiversité et politiques territoriales".

Le congrès a réuni de nombreux participants et différents conservatoires, des organismes de recherche, des collectivités et des partenaires. Bien sûr le CEEP y était avec des salariés, des administrateurs et des membres. Un programme particulièrement intéressant avec de nombreuses confé-

rences techniques thématiques le premier jour, suivies les jours suivants par le congrès et des ateliers.

La biodiversité est en diminution forte et constante car soumise à de fortes pressions que ce soit la destruction ou l'altération des habitats, l'introduction d'espèces, la surexploitation des espèces. Les connaissances acquises par les Conservatoires et leurs expériences dans la gestion des espaces naturels sont un atout majeur pour lutter contre cette diminution.

Les divers ateliers ont tenté d'apporter les réponses à de nombreuses questions :

- le rôle des collectivités territoriales et leurs besoins pour la politique à mener vis-à-vis de la biodiversité ;
- la contribution des Conservatoires d'Espaces Naturels aux politiques territoriales ;
- les plans de gestion et les plans de conservation ;
- le rôle des laboratoires de recherche qui s'intéressent à la préservation de la biodiversité.

On participé à la rédaction de la rubrique : D. Huin, D. N'Guyen

Gorges de Châteaudouble 457 hectares en gestion



Les milieux rupestres, gorges, falaises et autres affleurements rocheux, offrent des écosystèmes originaux qui abritent souvent une faune et une flore remarquables qui se différencient nettement des autres milieux environnants.

Mousses, lichens, fougères et arbres bonsaï occupent les infrastructures de la roche. Les falaises sont des supports privilégiés pour la nidification de nombreuses espèces d'oiseaux, où ils bénéficient d'abris vis-à-vis des prédateurs. S'y trouvent également des gîtes favorables pour les chiroptères, qui présentent les caractéristiques thermiques qui leurs sont nécessaires.

Par leur inaccessibilité, ces milieux ont toujours été un espace de tranquillité pour une flore spécifique adaptée aux contraintes de ces milieux et pour la faune ailée. Spéléologie et escalade ne sont pas des loisirs sans impact, excepté lorsque des précautions en amont sont prises.

Accolé à l'agglomération Dracénoise, les Gorges de Châteaudouble sont une porte ouverte sur le haut Var. L'urbanisation quasi continue depuis Fréjus est subitement stoppée par ce relief. Cet espace offre ainsi une ambiance sauvage et un paysage grandiose qui naturellement attire les citadins plus au sud. Mais pas seulement : la position méridionale du site favorise les températures très douces, même en plein hiver. Il fait très bon pour y lézarder, au bout

d'une corde, contre les parois rocheuses les mieux exposées. Les grimpeurs de l'Europe entière ne s'y trompent pas !

Ce site est référencé en Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique Faunistique et Floristique et Natura 2000, mais ne l'est pas au titre de la Directive Oiseaux. Les mesures qui seront ultérieurement développées dans ce cadre n'intégreront donc pas la conservation des habitats d'oiseaux d'intérêt communautaire.

Parmi les éléments majeurs du patrimoine naturel, il faut considérer la dernière population de rhinolophe euryale de la région. Quelques individus de cette espèce gravitent encore sur une zone du Haut Var entre les Gorges de Châteaudouble, Canjuers et les Gorges de la Siagne. C'est ici un enjeu de conservation majeur. Notons aussi la reproduction dans ces gorges, d'une cinquantaine de murins de Capaccini (rare chauve-souris méditerranéenne) profitant de la chaleur de l'essaim de près de 3000 minioptères et petits murins, malgré le dénivelé important pour atteindre ses biotopes de chasse, au dessus des milieux aquatiques. S'assurer la tranquillité du gîte de reproduction est primordial pour le maintien de ces populations de chauves-souris.

Aigle royal, faucon pèlerin, hibou grand duc, grand corbeau et merle bleu occupent les milieux rupestres. Les gorges de Châteaudouble, c'est aussi le tichodrome échelette en hiver, les hirondelles des rochers, le martinet alpin en été et une petite population de chamois.

Du point de vue de la flore, on retrouve les endémiques du Verdon telles la raiponce de Villard et la sabline intermédiaire aussi aux milieux rupestres.

Pour assurer la protection de ces éléments, l'avis est unanime, il manque un outil réglementaire pour limiter les dérangements menaçant la reproduction des espèces remarquables.

Une meilleure connaissance des espèces patrimoniales et de leur répartition serait également nécessaire ainsi qu'une meilleure information des usagers et des habitants sur le patrimoine naturel du site. Enfin, il faut au maximum associer les représentants des usagers pour élaborer ce projet.

C'est pour avancer sur ces actions conservatoires que le CEEP a signé en janvier 2007 une convention tripartite avec la commune de Châteaudouble et l'ONF (Office National des Forêts), pour les 457 hectares de la forêt communale de Châteaudouble.

Une action importante a été développée de façon concertée entre le CEEP, la LPO, l'ONCFS (Office National de la Chasse et la Faune Sauvage) et l'ONF afin de favoriser la réussite de la reproduction de l'aigle royal. Les équipes se sont relayées inlassablement en début d'année pour repérer l'aire occupée. Puis, avec l'aide des bénévoles du WWF, les accès à proximité de cette aire ont été bloqués.

8



L'emblème d'une des voies d'escalade.



Lâcher d'un aigle royal, au dessus des Gorges de Châteaudouble (trouvé blessé par l'ONCFS sur Canjuers, il a rapidement été soigné au centre de soins de Buoux-Ligue de Protection des Oiseaux).

Plateau de Calern

Nouvelle acquisition avec la commune

Depuis 2002, le CEEP est en relation avec la Mairie de Cipières pour co-acquérir 26 parcelles d'une superficie totale de 65,88 hectares du plateau de Calern. Après la signature d'une promesse de vente en mai 2006, ce projet de co-acquisition vient enfin d'aboutir ce 29 mars.

Il fait suite à l'acquisition en 2002 de 12 hectares sur le plateau de Calern au lieu-dit des Baumettes.

Ce projet a pu voir le jour grâce à la volonté commune du CEEP et de la Mairie de Cipières de mener des actions de protection et de conservation du patrimoine naturel exceptionnel du plateau de Calern.

Les deux parties souhaitaient également, par cette co-acquisition, favoriser l'activité pastorale sur ce site et augmenter leur patrimoine foncier.

L'objectif aujourd'hui est de travailler en commun à la gestion conservatoire et à la protection des espèces et des espaces du plateau de Calern et au maintien de l'activité pastorale. Les terrains acquis feront l'objet par la suite de conventions de pâturage avec les deux bergers présents sur le plateau.

Cette vente a pu être réalisée grâce au concours financier de la DIREN (Direction Régionale de l'Environnement), du Conseil Régional, du Conseil Général et des fonds propres de la commune de Cipières

et du CEEP.

Dans ce cadre, une convention de partenariat a été signée entre le CEEP et la commune de Cipières et une convention tri-partite Conseil Général des Alpes Maritimes - CEEP - Mairie de Cipières a également été signée.

Les terrains acquis sont répartis en plusieurs sites du plateau de Calern. On les trouve aux lieux-dits : La Clapoua-Vaumeillane, le Calernet sud et les Baudillons, trois zones assez proches où se trouvent des lapiaz à fougères et pelouses calcicoles semi-sèches et pelouses à fabacées des crêtes ventées et des plateaux karstiques. Ces habitats abritent le semi-apollo, papillon protégé et de nombreuses espèces d'oiseaux : pie grièche écorcheur, bruant ortolan, engoulevent, huppe fasciée, circaète jean-le-blanc et aigle royal.

A l'est du plateau de Calern, aux Baumes, des parcelles proches du site acquis en 2002 abritent des habitats d'intérêt communautaire : les pelouses à fabacées. On retrouve cet habitat aux Baumettes et à l'Agrémourié sud. Le Calernet Nord ne comporte que peu d'enjeux patrimoniaux identifiés en l'état actuel de nos connaissances, alors qu'au Clarréou une parcelle se situe à proximité du site de nidification du bruant mélanocéphale.

Muriel Cary



Un des sites et sa borie, abri en pierres sèches, acquis au plateau de Calern.

Protection de la flore Le site de Vacquière

Les contreforts sud-ouest du Mont Ventoux abritent des zones d'ocres, de sables et d'argiles, porteurs d'une importante biodiversité, particulièrement en ce qui concerne les amphibiens, les chiroptères et la flore.

Dans cette zone (commune de Mormoiron, lieu-dit Vacquière), le CEEP est devenu en 2005 propriétaire d'un terrain de 1,16 hectare sur lequel poussent des espèces végétales parmi les plus rares de la flore de France.

Les deux parcelles ont été rétrocédées au CEEP par la société SIFRACO, à la demande de la DIREN PACA (Direction Régionale de l'Environnement), en tant que mesure compensatoire à l'extension d'une carrière de sable sur les communes de Bedoin et Mormoiron. En effet, l'extension de la carrière touche une station de Silène de Porto, plante protégée. Les mesures de compensation concernant cette espèce ont donc consisté pour SIFRACO à déplacer la station existante sur un site qui sera épargné, à acheter un terrain porteur d'une station de cette même espèce, à le rétrocéder au CEEP et à assurer le financement de la gestion pendant 10 ans.

Le silène de Porto, est une caryophyllacée (famille des oeillets) à délicates fleurs roses, qui ne pousse en France que sur le littoral atlantique et en quelques points du quart sud-est.

Le terrain de Vacquière est donc porteur d'une importante station de silène de Porto, mais également de plusieurs espèces remarquables :

- la bassie à fleurs laineuses ne se rencontre actuellement en France que dans le Vaucluse. Sa répartition mondiale est étonnante : elle pousse dans des endroits très dégagés et arides, et on va la retrouver par exemple dans les grandes steppes de l'Asie centrale ainsi que dans celles de la plaine hongroise ;
- la bufonie à feuilles étroites est rare et menacée en Vaucluse (quelques pieds) ;



Le silène de Porto, rare et protégé.



Le site de la Vacquière, à Mormoiron.



Chantier d'arrachage des pins mené par les bénévoles.

- quatre autres espèces sont peu fréquentes dans le département : la fléole des sables, l'éragrostide de Barrelier, le silène conique et la bardanette à grappe.

Le travail sur ce site va être mené en étroite collaboration avec le Conservatoire Botanique Méditerranéen.

Le plan de gestion est en cours de rédaction, il permettra de définir les suivis à mettre en place, et les actions éventuelles pour assurer le maintien d'un milieu favorable à la flore patrimoniale. En effet, la présence de grands pins en lisière du terrain permet la germination d'arbres, qui à terme pourraient recouvrir les zones sableuses aujourd'hui dégagées. Un chantier de bénévoles a d'ores et déjà été effectué, permettant d'arracher les jeunes pins, et de nettoyer la parcelle. Enfin, un panneau d'information va être installé sur site, afin de renseigner les promeneurs sur l'importance d'un patrimoine naturel qui passe très facilement inaperçu.

Programme SEMCLIMED

Conserver la flore méditerranéenne

Le CEEP contribue actuellement à un programme européen de conservation de la flore méditerranéenne. Nous avons répondu présents à une invitation faite par le Conservatoire Botanique National Méditerranéen de Porquerolles (CBNMP). Ce programme baptisé SEMCLIMED (SEMence, CLImat et MEDitérannée) porte spécifiquement sur l'impact des changements climatiques sur la flore méditerranéenne et des actions de conservation. Il est porté par le CIEF (Centre d'Ecologie Forestière de Valencia- Espagne). Il fait suite à un premier programme qui portait exclusivement sur la conservation des banques de graines. Il implique 8 pays dont trois tiers soit 16 partenaires institutionnels (Espagne, Italie, Grèce, Malte, Egypte, Tunisie, Maroc et France).

Le programme actuel comporte plusieurs phases qui

n'impliquent pas le CEEP (collectes et conservation de banques de graines, développement de jardins botaniques). Le CEEP et le conservatoire des sites du Languedoc-Roussillon interviennent dans une phase consacrée à la conservation dite *in situ* (dans la nature). La conservation *in situ* est complémentaire de l'*ex situ* développée par les conservatoires botaniques (conservation en laboratoire). Cette phase vise donc à mettre en application le renforcement de populations à partir de graines stockées au CBNMP, la restauration des habitats, la gestion mais aussi la sensibilisation et le porté à connaissance.

Plusieurs actions sont en cours dans notre région et impliquent trois départements.

Bouches-du-Rhône, îles de Marseille

Une pépinière sera mise en place près du sémaphore du Frioul avec l'aide des acteurs locaux (habitants et associations impliqués de l'archipel). Son but est de cultiver des espèces patrimoniales locales afin de disposer de stocks de graines qui seront utilisées pour réensemencer des habitats littoraux en cours de restauration.

La conservation de la coronille de Valence sera poursuivie sur l'île de Riou par la collecte de graines, le renforcement de population et la pose d'exclos destinée à la protéger des rongeurs. Cette action devrait permettre de dynamiser la population des stations existantes.

Une restitution finale de ces réalisations est prévue pour les partenaires méditerranéens en fin de programme.

Var, trois espèces visées

La nivéole d'été est en raréfaction avancée dans le Var. L'opération vise à valoriser une opération de renforcement effectuée par le CBNMP dans la commune de La Môle et d'en tirer des éléments pour une opération dans la Plaine des Maures. Deux stations sont connues sur ce site et ne sont représentées que par quelques pieds. Ils sont très vulnérables au ramassage. L'opération vise à renforcer la population sur des zones sécurisées.

L'armérie de Belgencier est l'une des trois plantes endémiques du Var. Elle est strictement localisée sur une petite zone de sables dolomitiques dans la commune de Sollies-Toucas. Elle est sensible à la fermeture du milieu et la plupart des pieds est par conséquent localisée sur les bords débroussaillés d'une route. La station a déjà été dégradée. L'opération vise à renforcer la population d'une parcelle appartenant au canal de Provence et à engager la concertation pour sa protection avec les acteurs locaux.

L'armoise de Molinier est une autre plante endémique du Var. L'action porte sur la reprise du protocole de suivi et la valorisation ainsi que la gestion du site.



Nos collègues de Malte prévoient de renforcer la population de *Tetraclinis articulata*, arbre national dont il ne reste plus qu'une centaine de pieds.



La restauration de l'habitat à astragale de Marseille est un objectif visé par ce programme.

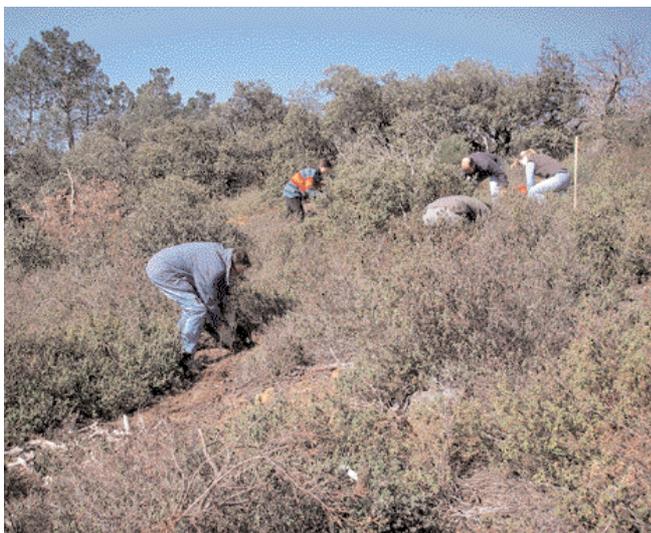


Il n'existe plus que quelques pieds de nivéole d'été en Plaine des Maures. Les deux stations seront renforcées.

Dans le Vaucluse

La loeflingie d'Espagne apprécie les sols minéraux et perturbés. L'une des rares stations françaises est localisée sur une piste, d'où sa fragilité. Un chantier expérimental d'ouverture du milieu a été effectué en vue d'étendre sa répartition sur une parcelle en convention. Le retour d'autres espèces rares est espéré sur ce site.

Dernière nouvelle : 4 pieds de Loeflingie viennent d'être observés (début mai) sur la partie débroussaillée par le botaniste du Parc du Luberon et celui du Conservatoire botanique !



Chantier-nature du CEEP dans le Vaucluse : la loeflingie d'Espagne pousse sur des terrains sablonneux et pionniers. L'arrachage des cistes devrait permettre l'extension d'une station localisée sur une piste.

Le silène de Porto a fait l'objet d'une mesure compensatoire suite à l'extension d'une carrière. L'horizon du sol abritant la banque de graines a été déplacé dans l'espoir de délocaliser la station. Parallèlement d'autres opérations de conservation ont été engagées (acquisition, arrêté de protection de biotope). Dans le cadre de SEM-CLIMED, il sera procédé à une valorisation de cette opération expérimentale.

Les actions menées pour la garidelle fausse-nigelle (acquisitions, mesures agro-pastorales, voir les brèves) seront également valorisées, car intéressantes pour d'autres pays méditerranéens. Un panneau sera installé à l'entrée du site, afin d'informer de son patrimoine naturel et sa gestion.

Ce programme présente pour nous un intérêt marqué car il permet de renforcer les liens déjà étroits avec le CBNMP autour de projets sur le terrain. Le renforcement de populations végétales est encore peu pratiqué et la complémentarité entre le Conservatoire Botanique et le CEEP révèle ici toute son importance. Ce programme permet en outre d'engager des actions autour d'espèces dont la conservation était orpheline. Je pense notamment à l'armérie de Belgençier dont le statut est encore précaire. Ce programme permet également de valoriser nos actions sur les sites et de les insérer dans un cadre international. Les programmes INTERREG (programmes européens interrégionaux) ont, en outre, pour vocation les échanges de savoir et de technologie à l'échelle de la communauté européenne avec des liens vers les pays tiers. La contribution de deux conservatoires régionaux des sites est particulièrement intéressante car il n'existe pas de structures équivalentes dans les autres pays méditerranéens. Ce sont généralement des collectivités ou des universités qui oeuvrent pour la conservation mais sans forcément disposer de l'outil maîtrise foncière ou d'usage. Les autres partenaires du bassin méditerranéen sont donc particulièrement intéressés par notre apport en terme de mode de fonctionnement et certains souhaiteraient s'en inspirer.

Antoine Catard, David Tatin et Julie Delauge



Zones humides

Acquisition et gestion de nouveaux sites



Le lac Saint-Léger à l'automne

Le CEEP opérateur Natura 2000 au lac Saint-Léger

En 2004 le CEEP rencontrait la commune et les propriétaires du lac de Saint-Léger afin de les sensibiliser à la conservation de ce milieu original pour les Alpes du sud (voir Garrigues n° 38). Il s'agit en effet d'un lac-tourbière constitué d'une petite zone d'eau libre bordée par différentes ceintures de végétation palustre.

Fort de cette concertation réussie, le CEEP a été choisi en fin d'année 2006 par le comité de pilotage afin de réaliser le document d'objectifs.

L'année 2007 sera consacrée à la connaissance approfondie du site. Des inventaires faunistiques et floristiques sont prévus ainsi que des études hydrogéologiques et hydrobiologiques. L'objectif : connaître le patrimoine naturel et le fonctionnement de la tourbière. Le mode d'alimentation en eau et les caractéristiques physicochimiques seront donc étudiés afin de déceler d'éventuelles perturbations et d'avoir un état des lieux permettant un suivi à long terme.

Ce travail donne également une place importante à la concertation avec les acteurs locaux (propriétaires, agriculteurs, chasseurs...) et à la connaissance historique et actuelle des usages.

Nous aurons donc l'occasion de revenir plus en détail sur les résultats de ces différentes investigations dans un prochain numéro de Garrigues.

Achat de terrains sur la "Grande Sagne" de Corréo

La Grande Sagne de Corréo se trouve sur la commune de La Roche-des-Arnauds dans les Hautes-Alpes. Notre première prise de contact avec ce site date de 2002 lors de la campagne d'inventaire des populations d'azuré de la sanguisorbe des Hautes-Alpes.

Il avait alors été identifié comme abritant une des populations les plus dynamiques puisque plus d'une vingtaine d'individus volants étaient observés lors de notre visite.

Des informations complémentaires ont également été recueillies concernant la flore auprès de Monsieur Edouard Chas (Société Alpine de Protection de la Nature).

Le site se présente ainsi sous la forme d'un marais à choin ferrugineux (protégé au niveau national) et à laîche de Davall, bordé par de petites prairies à molinie et à sanguisorbe officinale. On note également des formations à hautes herbes très florifères constituées d'épilobes hirsutes, de menthes à longues feuilles, de lysimaques vulgaires ou encore de cirse de Montpellier. Le marais est par ailleurs bordé de vieux saules taillés en têtards.

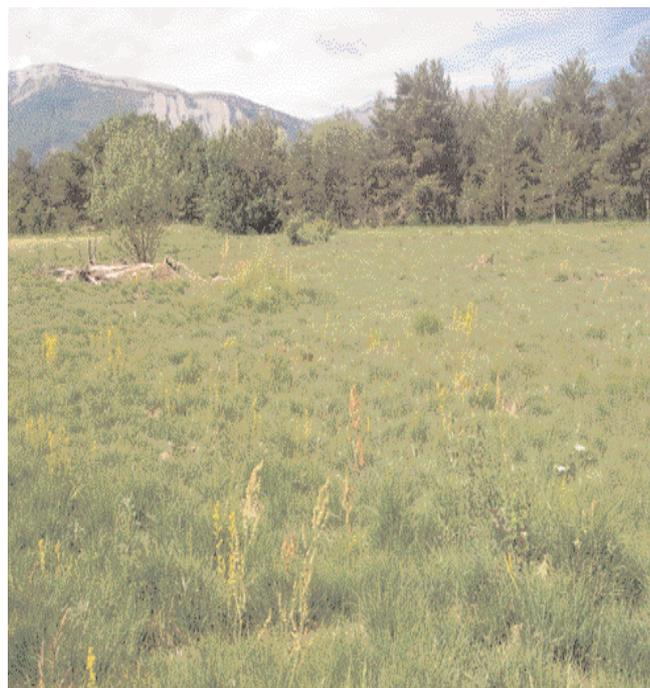
Ce marais faisait partie des sites pour lesquels nous avons informé la SAFER (opérateur foncier de l'espace rural) de notre intérêt. C'est grâce à leur travail d'animation et au soutien financier de l'Agence de l'Eau que nous avons pu nous porter acquéreurs de 1,06 hectare soit à peu près un tiers de la zone humide.

Cet achat préfigure ainsi le type d'opérations que nous espérons mettre en oeuvre régulièrement avec les SAFER des Hautes-Alpes et des Alpes de Haute-Provence dans le cadre d'une veille foncière sur les terrains à forte valeur patrimoniale.

Des nouvelles de l'azuré de la sanguisorbe

Depuis 2002 ce papillon de zones humides fait de notre part l'objet d'une attention particulière dans les Alpes du sud. L'achat réalisé sur un de ses sites de reproduction (la Grande Sagne de Corréo) est pour nous l'occasion de revenir sur les actions de conservation menées depuis cinq ans.

Actuellement ce sont donc 5 sites, où la présence de



La Grande Sagne de Corréo, La Roche des Arnauds (05)

l'espèce est avérée, qui font l'objet de mesures de gestion : trois sont situés sur le plateau de Bayard, un dans la vallée du Buëch (Grande Sagne de Corréo) et le cinquième dans le Haut-Verdon (marais de Château-Garnier).

Au plateau de Bayard nous intervenons sur trois des six sites actuellement connus pour être fréquentés par l'azuré de la sanguisorbe. Une étude plus précise menée au cours de l'été 2004 (stage de Cyril Peudpièce et Laurent Serrano) a permis, malgré des conditions météorologiques peu favorables, de mieux connaître les effectifs, les périodes de vol et les zones fréquentées en relation avec les usages.

Certains usages s'avèrent défavorables (pâturage intensif peu avant la floraison des sanguisorbe) et des solutions sont actuellement recherchées avec la commune et l'éleveur.

A l'inverse, à Château-Garnier le pâturage de fin de saison mis en place sur une partie du marais confirme pour l'heure son efficacité puisqu'on constate une augmentation notable des effectifs (X5) depuis 2004.

Le suivi de ce site est confié à l'association Proserpine et Nicolas Maurel a pu faire en 2006 une observation rare car une femelle marquée sur le marais a été recapturée à plus d'un kilomètre du site. Cette information montre que ce papillon, réputé peu mobile, est tout de même susceptible d'effectuer des déplacements afin de coloniser de nouveaux sites. Malheureusement l'inventaire des zones humides réalisé sur l'ensemble de la plaine par Sonia Richaud lors de son stage a montré l'actuelle rareté de stations de sanguisorbe favorables à notre papillon et donc la nécessité d'avoir une réflexion sur la restauration de certaines zones humides.

Lionel Quelin



L'azuré de la sanguisorbe sur sa plante-hôte.

Inventaire des messicoles La flore rescapée des herbicides

Du latin *messis* "moisson" et *colere* "habiter", le terme messicole est utilisé pour définir les plantes qui poussent dans les moissons, c'est-à-dire les champs de céréales d'hiver.

Les bleuets, pieds d'alouette, coquelicots, adonis et nielles des blés figurent parmi les messicoles les plus connues, cependant il en existe de nombreuses autres.

Cette flore si belle et si fragile que constituent les messicoles est menacée de disparition par l'évolution des pratiques agricoles dites modernes.

La Provence est une des rares régions où persiste une agriculture extensive et constitue ainsi un des derniers refuges à messicoles de France.

Ainsi, le département du Var abrite 61 espèces, ce qui en fait l'un des départements français les plus riches pour ces espèces.

Le Parc Naturel Régional du Luberon et le Conservatoire Botanique National Méditerranéen de Porquerolles ont initié, depuis plus d'une dizaine d'années, un programme de suivi et de conservation des messicoles.

Le territoire du Parc Naturel Régional du Verdon peut également constituer un secteur potentiel très favorable au maintien de ces espèces. Mais hormis le domaine de la Rabelle

sur la commune de la Verdière où les enjeux de conservation ont pu être définis (site géré par le CEEP), la connaissance des plantes messicoles sur le reste du territoire du Parc demandait à être précisée et les enjeux de conservation mieux évalués.

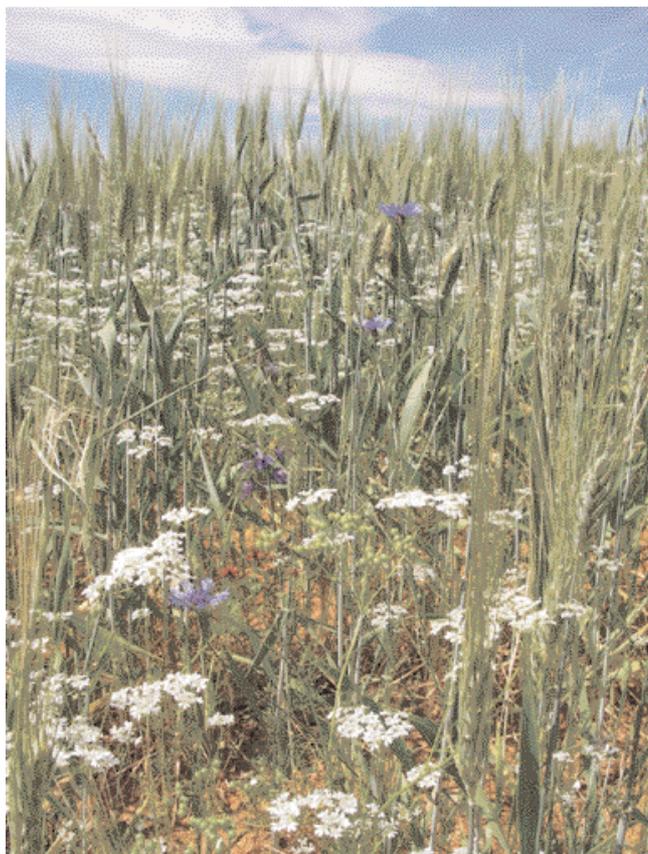
Ainsi, le Parc Naturel Régional du Verdon a confié au CEEP la réalisation d'un premier inventaire des plantes messicoles en 2006. Cet inventaire a porté sur l'ensemble du plateau de Valensole et le secteur de Saint-Julien le Montagnier. Un volet complémentaire a été réalisé par Laurence Foucaut sur le secteur de Saint-André-les-Alpes. Un comité de pilotage intégrant les Conservatoires Botaniques Nationaux de Porquerolles et de Gap-Charance, l'Office National des Forêts du Var et les associations INFLOVAR et INFLO-RALHP ont suivi cette action.

Le Parc Naturel Régional du Verdon a souhaité poursuivre l'inventaire en 2007 sur des communes non prospectées en 2006. Il s'agit notamment de communes du Haut-Var sur la partie ouest du Parc, présentant des parcelles cultivées en céréales : Vinon-sur-Verdon, Régusse, Montmeyan, Saint-Julien le Montagnier, Moissac-Bellevue, Aups, Artignosc-sur-Verdon, Baudinard-sur-Verdon et Bauduen, et également sur le Camp militaire de Canjuers.

Les résultats de l'inventaire des messicoles 2006 du PNRV du Verdon

La première phase a permis de dresser un premier état des lieux des populations de messicoles de l'ensemble du plateau de Valensole ainsi que de la moitié ouest du haut pays varois.

Les 9000 données accumulées révèlent une flore messicole particulièrement riche avec plus de 80 taxons. Cette flore a par ailleurs une valeur patrimoniale forte tant sur le plan national, avec près des 3/4 de ses taxons qui sont classés en situation précaire ou à surveiller (Aboucaya *et al.*, 2000), que sur le plan régional avec plus de la moitié d'entre eux qui figurent dans le Catalogue de la flore rare et menacée en région Provence Alpes Côte-d'Azur (Roux et Nicolas, 2001). Trois secteurs ont été identifiés comme présentant un intérêt majeur pour la conservation des messicoles : le secteur de La Verdière/Saint-Julien, le secteur ouest du plateau de Valensole, ainsi que celui de Saint-Jurs. Malgré la présence de ces trois noyaux, des parcelles présentant un intérêt fort pour la conservation des messicoles ont pu être identifiées çà et là sur l'ensemble de la zone d'étude.



Les plantes des moissons sont inféodées aux cultures de céréales.

Pour en savoir plus sur les messicoles :

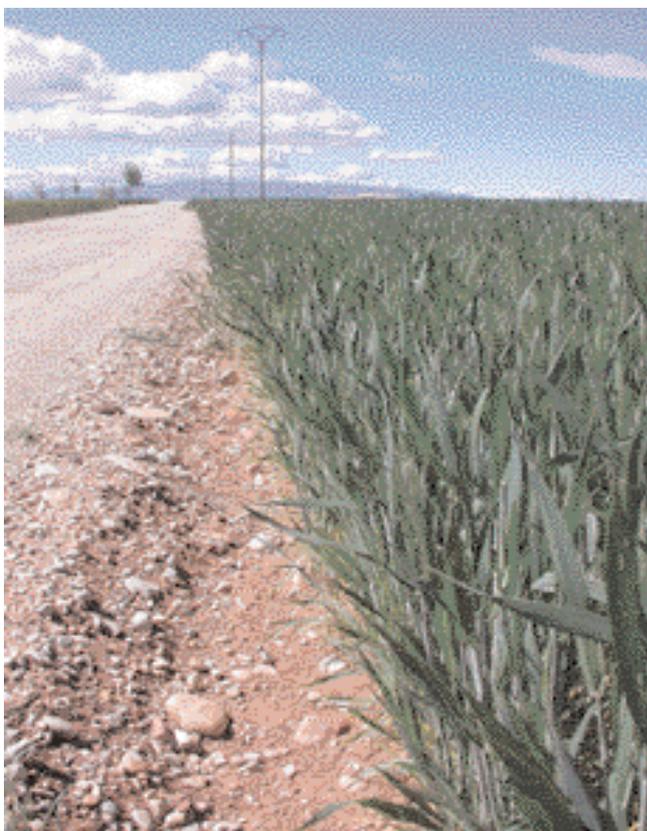
- Le site de la Garance voyageuse :

<http://garance.voyageuse.free.fr>

- Le site Tela botanica qui héberge une liste de discussion sur les messicoles <http://tb-messicoles@egroups.fr>



Amateurs et spécialistes de la France entière ont été sollicités par le CEEP pour participer à cet inventaire. Cela a permis à tous d'échanger leurs expériences multiples sur les messicoles.



Plateau de Valensole : les cultures de céréales sont généralement semées très dense, traitées aux herbicides et parfois sans aucune lisière. Ce qui ne laisse guère de place à la flore des moissons de se développer.

L'inventaire reste à compléter, mais des mesures agro-environnementales (MAE) pourraient être mises en place sur les parcelles présentant les plus forts enjeux. Un nouveau programme MAE voit le jour, à l'occasion de la mise en oeuvre du programme européen relatif au second pilier de la PAC (Politique Agricole Commune), le PDRH (Plan de Développement Rural Hexagonal), de 2007 à 2013. La déclinaison de ces MAE pour la conservation de messicoles devrait être différente suivant les régions. Ce sont encore des mesures en cours de définition. Des outils alternatifs aux contrats classiques sont aussi recherchés. Des propositions de mesure de gestion conservatoire ont été proposées suite à cet inventaire et des recherches de financements sont en cours afin de pouvoir les appliquer.

Un pôle ressources messicoles au CEP de Florac

Le Centre de ressources de SupAgro de Florac a lancé un réseau national pour construire un Pôle Ressources Messicoles et ainsi mutualiser les expériences et la création d'outils pédagogiques sur les plantes des moissons. De nouvelles rencontres auront lieu à l'automne 2007.

Consultez le site collaboratif wikini (www.cdrflorac.fr, il faut alors aller sur wikimessicoles).

Appel à bénévoles

Vous pouvez vous inscrire aux inventaires ou demander des renseignements complémentaires auprès de :

Dominique ROMBAUT,
CEEP Var; 1 place de la Convention
83340 LE LUC EN PROVENCE
Tél/fax : 04 94 73 36 86
dominique.rombaut@ceep.asso.fr

Dominique Rombaut

Etang de Tourves Site périurbain et enjeux patrimoniaux



Les étangs de Tourves, situés au nord-est de la Sainte-Baume, sont de petites dépressions assez singulières qui restent en eau toute l'année. Ils offrent ainsi trois pièces d'eau libre, une roselière de 3,5 ha et des habitats tout à fait remarquables pour l'avifaune et la flore des zones humides.

L'AAPPMA* "le Caramy" gestionnaire de ce terrain communal, souhaite engager une restauration et une valorisation des étangs de Tourves, notamment pour diversifier l'offre de pêche, pour créer une promenade d'agrément et un sentier de découverte.

Un comité de pilotage a ainsi été organisé par la Fédération du Var pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique afin de suivre ce projet. Il intègre notamment le Conseil Général du Var, le Conseil Régional PACA, l'AAPPMA "Le Caramy", le Conseil Supérieur de la Pêche et l'Agence de l'Eau. Ce comité de pilotage a demandé qu'avant tout travaux, un état zéro soit fait sur le site et que le projet d'aménagement s'inscrive dans le plan de gestion de cette zone humide.

Une étude préalable à l'aménagement des étangs de

Tourves a ainsi été menée en 2006 par la Fédération de pêche, cette dernière ayant pris en charge le diagnostic du fonctionnement hydrologique** et confiant au CEEP les inventaires faunistiques et floristiques, la Maison Régionale de l'Eau assurant les études hydrobiologiques et sur la qualité de l'eau.

En ce qui concerne la faune et la flore du site plusieurs axes étaient à examiner face au projet d'aménagement :

- Existe-t-il réellement une dynamique de fermeture du site par la roselière et un processus de disparition des surfaces d'eau libre ?
- Quelles faunes et quelles flores remarquables de la roselière, des zones d'eau libre et des ripisylves sont à prendre en compte dans un projet d'aménagement ?
- Quelles sont leurs exigences en terme d'habitat ?

Cette étude a pu confirmer la présence du marisque, l'étang principal étant un des rares marais à marisque du Var. Ce dernier est mélangé au roseau phragmite et localement se trouvent quelques massettes.

La grande douve anciennement citée sur ce site n'a pas été retrouvée, mais les utriculaires sont très abondantes dans

*AAPPMA : Association Agréée de Pêche et de Protection du Milieu Aquatique

** : Etude des éléments topographiques du bassin versant : Olivier Bonnefous & Yoann Dubrulle (FPPMA du Var) - Etude floristique et faunistique : Dominique Rombaut et Jean Claude Tempier (CEEP), avec l'aide de Caroline Cheroun et Alexandre Haquart- Etude hydrobiologique et invertébrés aquatiques : Christophe Garrone et Olivier Arnaud (MRE)



De gauche à droite, quelques éléments du patrimoine naturel : couleuvre à collier, cordulie bronzée, râle d'eau, utriculaire méridionale, nénuphar blanc et marisque.

les zones d'eau libre. Quant au nénuphar blanc, cette dernière station du Var d'un peuplement naturel est en phase de disparition.

L'importance du maintien des roselières a été réaffirmée, notamment afin de permettre la nidification et/ou l'accueil en transit du blongios nain de la rousserolle turdoïde, du butor étoilé, du héron pourpré, du grèbe castagneux et du râle d'eau, mais également pour les invertébrés remarquables spécifiques à ce milieu. En hiver, la roselière offre un dortoir sécurisé pour un groupe important de bruants proyers.

Une ouverture ponctuelle de la roselière est envisageable pour favoriser l'expression d'un cortège diversifié d'espèces végétales et notamment la grande douve par la fauche et/ou le pâturage.

La tranquillité de zones d'eau libres est aussi un facteur important pour des oiseaux remarquables comme la sarcelle d'hiver, le chevalier guignette, et le martin-pêcheur d'Europe, mais également pour l'avifaune des roselières.

Le développement et le vieillissement de la ripisylve sont conseillés, en faveur des pics et des chiroptères (10 espèces identifiées au dessus des étangs).

Il est aussi proposé une meilleure gestion des espaces ouverts environnants afin de favoriser l'accueil de l'avifaune remarquable des friches agricoles.

Une gestion à l'échelle de l'ensemble du plan d'eau et du bassin versant est nécessaire afin de garantir la qualité physico-chimique des eaux d'alimentation.

Du point de vue hydrobiologique, la qualité de l'eau est globalement bonne, mais les eaux présentent de faibles quantités d'oxygène dissous. Ce qui est un paramètre limitant pour la vie aquatique, avec une zone profonde presque anoxique (sans oxygène).

Les zones d'eau libres seraient alimentées par des eaux souterraines, en complément des eaux de ruissellement.

La pièce d'eau la plus profonde atteint un maximum 11 mètres.

Une contamination organique a été identifiée et une forte concentration de cyanobactéries provoque des augmentations de la turbidité de l'eau. Ces proliférations risquent de provoquer des mortalités piscicoles par intoxication ou diminution de la teneur en oxygène dissous. Ces étangs semblent ainsi présenter pour les poissons, un assez faible volume d'eau favorable. La gestion de la faune piscicole devra limiter la densité des poissons fouisseurs pour limiter cette turbidité.

Ainsi, une série de prescriptions quant à la gestion patrimoniale de ce site a pu être définie. La dynamique de la roselière semble très faible. La surface de la roselière n'a pas changée depuis 1949, comme en témoigne une photo aérienne de l'époque. Une intervention forte pour éviter l'envahissement des roseaux phragmites ne semble donc pas justifiée.

Il conviendra donc de s'assurer que la gestion du site soit faite dans le sens du développement de ce patrimoine et qu'elle n'entraîne pas une fréquentation incontrôlée, une diminution notable de la roselière et autres milieux remarquables.

Depuis cette étude, on déplore deux dégradations majeures. D'abord cet automne, une très forte pollution organique. Serait-ce un largage de camion de vidanges de fosses septiques ? Ceci appuie la proposition d'interdire un accès motorisé aux abords de l'étang majeur. Enfin, en mars 2007, un incendie a brûlé une grande partie de la roselière de l'étang principal. Criminel ou négligence ?

Ce site mérite donc d'être encore suivi de près !

Dominique Rombaut

Les partenaires du CEEP

Toutes les actions du CEEP sont rendues possible grâce au soutien du public et grâce à nos différents partenaires avec qui nous œuvrons pour la préservation du patrimoine naturel provençal :

Les collectivités locales

Conseil Régional PACA
Agence Régionale Pour l'Environnement,
Conseils Généraux des Hautes-Alpes, du Var,
des Alpes de Haute-Provence, des Bouches-du-Rhône,
du Vaucluse, Agence Publique du Massif des Alpilles.

Les établissements agricoles

Chambre d'Agriculture Bouches-du-Rhône,
CERPAM, Comité du Foin de Crau,
Syndicat des éleveurs de Mérinos.

Les communes

Forcalquier (04), Thorame-basse (04), Névache (05),
Cervières (05), Saint-Laurent-du-Cros (05),
Molines-en-Queyras (05), Biot (06), Cipières (06), Valbonne
(06), La Trinité (06), Roquefort-les-pins (06), Gordes (84),
Saumane-de-Vaucluse (84), Courthézon (84),
Maubec (84), Marseille (13),
Saint-Martin-de-Crau (13), Arles (13),
Saint-Chamas (13), Châteaudouble (83), Hyères-les-
Palmiers (83), La Roquebrussanne (83), Les Mayons (83),
Ramatuille (83), Callas (83), Montauroux (83),
Le Cannet-des-Maures (83), Besse-sur-Issole (83).

Union Européenne, Etat, établissements publics

Union Européenne (DG XI),
Ministère de l'Environnement et du Développement Durable,
Agence de l'Eau RMC, DIREN-PACA, Direction Régionale à
l'Agriculture, DDAF des Alpes-Maritimes, des Hautes-Alpes, des
Bouches-du-Rhône, du Var et des Alpes de Haute-Provence,
Conservatoire du Littoral, Conservatoires Botaniques Nationaux
Méditerranéen de Porquerolles et Alpin de Gap-Charance, SAFER
Bouches du Rhône, SAFER Var, Office National des Forêts, Parcs
Naturels Régionaux du Luberon, du Verdon et de Camargue,
Parcs Nationaux de Port-Cros, des Ecrins et du Mercantour,
CNRS de Chizé, CNRS de Montpellier,
Université de Marseille (IMEP), EPHE de Montpellier,
EDF-Méditerranée, Réseau Ferré de France.

Associations- Fondations et autres partenaires

Les Conservatoires d'Espaces Naturels, Euronatür, WWF-France,
LPO nationale, Office Pour les Insectes et leur Environnement,
Groupe Chiroptères de Provence, CROP, CORA, Fondation
Nature & Découvertes, Noé Conservation, Station biologique de la
Tour du Valat, magasins Botanic, Ecomusée de la Sainte-Baume,
SMAE Mont Ventoux, Synemat, Proserpine, Société Alpine de
Protection de la Nature, CRAVE, Grand site Sainte-Victoire, CPIE
Pays d'Arles, CPIE Vaucluse, le Zoo de Doué, GAL Luberon-Lure

Les propriétaires privés de sites gérés

Observatoire de la Côte d'Azur, Observatoire de Haute Provence, Domaine des Courmettes, Institut National de la Propriété Industrielle, ESCOTA, Bayer Cropsciences, Chambre de Commerce et d'Industrie Nice Côte d'Azur, la Congrégation des Frères Cisterciens, Messieurs et Mesdames Augier, Bourgues, Gobbo, Gros, Gunther, Planchat, Pons, Cicala, Klaus, Polge, Duc, Le Bec-Cicala, Leydier, Prévost-Haberer, Ranque, Gabaron - Martinez, Bertin, A. Chaillan, P. Chaillan, Simian.

OPIE Provence -
Alpes du sud
Office Pour les
Insectes et leur
Environnement



Siège administratif :
Muséum d'Histoire
Naturelle
Boulevard Longchamp
13001 Marseille

Bureau :
Président :
André Chauillac
Vice-Président
d'Honneur :
Louis Bigot
Trésorier :
Alain Darmuzey
Secrétaire :
Michel Papazian

**Conseil
d'Administration :**
Jean-Michel Berenger,
Patrick Bonneau,
André Chauillac,
Michèle Darcemont,
Alain Darmuzey,
Henri Descimon,
Claude Favet,
Gilles Laplanche,
François Luault,
Annie Malausa,
Jean-Claude Malausa,
Gabriel Neve,
Michel Papazian,
Thierry Varenne,
Jean-Pierre Vesco.

L'OPIE est une
association qui
regroupe les
amateurs d'insectes
et dont la vocation
est de développer
des **études
entomologiques.**
L'association, dont
l'antenne nationale
est située à
Guyancourt (78),
est agréée par le
Ministère de
l'Environnement et
membre de l'Alliance
Mondiale Pour la
Nature (IUCN).

La copie et la diffusion
des articles sont vivement
recommandées sous
réserve de citation des
auteurs et de la revue.



890, chemin de Bouenhour Haut
13090 Aix-en-Provence
Tél : 04 42 20 03 83
Fax : 04 42 2005 98
espaces.naturels.provence@club-internet.fr

Bulletin d'adhésion et Actions vertes

Je soussigné (e) :

Nom : _____ Prénom : _____
demeurant à : _____
Ville : _____ Code postal : _____ Tél : _____

Adhère au CEEP pour l'année en cours et verse :

- 25 euros à titre individuel
 30 euros à titre familial*
 15 euros, étudiant et faible revenu (merci de joindre un justificatif)
 50 euros au titre d'association (merci de vous renseigner au tél : 04 42 20 03 83)
 35 euros x _____ pour l'acquisition de _____ **ACTION(S) VERTE(S)**
affectée(s) à l' (aux) action(s) suivante(s) _____ (aigle de Bonelli, Plaine
des Maures-tortue d'Hermann, Plaine de la Crau, espèces végétales rares, Réserve de Fondurane).

Je joins mon règlement d'un montant de : _____ euros établi à l'ordre du CEEP.

Fait à : _____ le : _____ Signature : _____

Souhaitez vous recevoir :

- un reçu Action verte pour déduction fiscale ? : oui : non :
- les Feuilletés Naturalistes ? : oui : non :
- Faune de Provence, publication scientifique ? : oui : non :
- des infos par courriel ? laissez votre adresse mail :

* : participation aux sorties-nature pour toute la famille

En adhérant vous recevez les bulletins de liaison Garrigues, les programmes de sorties-nature, la publication scientifique annuelle Faune de Provence, vous participez gratuitement aux sorties-nature et aux chantiers-verts.

Votre soutien et votre intérêt nous sont indispensables :

Souscrivez aux Actions Vertes !

Plaine des Maures - tortue d'Hermann



La plaine des Maures, milieu naturel d'exception, abrite l'unique tortue terrestre française, quantité de plantes rares dont un grand nombre d'orchidées et des mares temporaires à l'extraordinaire biodiversité.

Les espaces naturels et les activités traditionnelles qui s'y déroulaient ont favorisés autrefois la biodiversité qui disparaît peu à peu face à l'intensification des pratiques agricoles et le développement des aménagements (urbanisation, infrastructures de transports et de loisirs, centres d'enfouissement de déchets ...). Sur les espaces acquis, le CEEP promeut des activités de gestion durable (apiculture, sylvo-pastoralisme, gestion de la suberaie ...).



Le CEEP a déjà acquis 196 hectares dans la plaine et le massif, il mène des actions de protection réglementaire des sites, fait valoir la conservation de la biodiversité locale et se porte acquéreur de sites naturels abritant la tortue d'Hermann.

Votre participation à l'acquisition de ces terrains garantit la conservation de la tortue d'Hermann et du patrimoine naturel d'exception des Maures.



Vos dons sont entièrement consacrés à l'acquisition et à la gestion d'espaces naturels sensibles et menacés.

Bulletin de souscription Action Verte et d'adhésion en page précédente.